

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique, en complémentarité des dispositifs existants engagés par les services de l'Education Nationale, de renforcer la transmission des valeurs Républicaines et le respect du principe de laïcité.

Il est important pour la Ville de Nice de participer à la transmission des valeurs de la République et de participer à les faire vivre au quotidien dans les écoles, car respecter les principes et les valeurs communes, comme celui de Laïcité, est la condition essentielle du bien vivre ensemble.

Objectifs :

- Accompagner les élèves dans leur compréhension et dans leur appropriation du principe de Laïcité;
 - Comprendre et respecter la Charte de la laïcité;
 - Faire comprendre qu'il est obligatoire de respecter et d'adapter ses comportements à l'école conformément aux principes de la République, de la charte de la laïcité et de la loi en générale.
- ❖ A l'issue de la séquence sera créée avec l'enseignant et la classe, leur charte de la laïcité reformulée et il leur sera proposé de s'inscrire et de la lire, lors de la journée internationale du vivre ensemble en paix, le 16 mai qui suit.
- ❖ Il sera également proposé, une visite de la Mairie, pour une lecture par les enfants dans la salle du conseil municipal, de la charte réalisée, devant des élus de la Ville de Nice, qui se présenteront à leur tour et récompenseront les enfants d'une médaille de citoyen d'honneur de la ville de Nice.

Public visé : CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr

